

CONSEIL D'ADJOINTS

Du 3/12/2018

18h30

Présents : MME AZNAR, M. BROTTET, M. BUGNET, MME CHAPUS, MME GAUQUELIN, M. GILLE, M. LEVEQUE, MME ROTHEA

URBANISME ET GRANDS PROJETS

Anneau historique :

Rappel de la programmation prévisionnelle :

- 56 logements dont 42 logements locatifs sociaux et 14 en accession
- Cabinets médicaux sur l'îlot mestre
- Salle d'animation sur le bâtiment St Jean
- Parking public de 30 – 35 places
- 80 places de stationnements privés

Arbitrages sur les principes suivants :

- Validation de l'équilibre d'opération sur l'îlot St Jean Dumont – Mestre (propriétés EPORA et Mairie de Millery) :

Dépenses	2 220 000 €
Acquisitions foncières et frais	1 781 676 €
Bien Mestre Propriété communale	420 000 €
Assurance	3 000 €
Impôts locaux	11 000 €
Coût de gestion	4 324 €

Recettes	1 465 000 €
Charges foncières DUMONT ST JEAN - OPAC	1 165 000 €
Cession Mestre Commune - OPAC	300 000 €

Déficit foncier	755 000 €
------------------------	------------------

Mobilisation Fonds SRU EPORA*	350 000 €
<i>Soit 46% du déficit foncier</i>	

Participation au déficit de la commune	405 000 €
Subvention d'équilibre au bailleur	285 000 €
Décôte foncier Mestre	120 000 €

Cette contribution de l'EPORA de 350 000 € a été validée par leur conseil d'administration du 30 novembre.

La participation de la commune (405 000 €) se décompose sous forme d'une subvention directe (285 000 € auprès de l'OPAC) et d'une décote foncière (revente de la propriété Mestre 120 000 € en dessous de l'évaluation de France Domaine).

Ces sommes pourront être déduites des futures pénalités SRU selon les règles suivantes : si la subvention et la minoration foncière interviennent par exemple en 2020, une déduction sera faite sur les pénalités SRU à partir de 2022 et jusque sur 3 exercices budgétaires (puisque la participation est supérieur au montant annuel habituel de la pénalité SRU).

Salle d'animation :

Programmation adaptée proposée par l'OPAC :

- Aménagement complet salle (82 m²) et espace accueil / entrée / cuisine / sanitaires (47 m²) pour être conformes ERP ;
- Adaptation mineure des espaces annexes (nettoyage et chape pour cave en vue de stockage de matériel, maintien en l'état des combles)

Arbitrages :

- **Accord sur cette pré-programmation**
- **Etudier les modalités d'un lissage de cet investissement => en attente d'un échéancier opérationnel et de paiement**
- **Les choix de prestations (aménagement complet ou simple raccordement) seront précisés sur la base du travail mené par le moe**

Parking public :

Estimation initiale de l'OPAC : env. 10 000 € / place, avec un niveau de prestation élevé (en intégrant un parti pris renforcé en termes paysagers – cf. exemple du Briscope)

Arbitrage :

- **Etudier un scénario alternatif plus modeste, en respect d'un parti pris plus urbain.**

Plus globalement, le montant estimatif des différents équipements publics est affiner par le futur groupement de maîtrise d'œuvre.

- ⇒ **Le prix de revient global estimatif de l'opération étant en discussion entre Habitat & Humanisme et l'OPAC : prévoir réunion de commission municipale sur janvier/février et convention de maîtrise d'ouvrage en suivant** (et non sur le mois de décembre comme envisagé)

Suivi de chantier / ilot du Sentier :

- Découverte de coudes en fibrociment sur le raccordement des regards : intervention complémentaire à prévoir sur décembre, soit un report du chantier de démolition à prévoir pour le vendredi 21 décembre au plus tard. Cela n'impacte pas le calendrier des travaux (travaux paysagers à partir de janvier)
- Location de barrières pour assurer transition entre la fin d'intervention de ROGER MARTIN et le début d'intervention de CHAZAL / Barrières HERAS
- Vigilance sur l'attention au stationnement anarchique devant les logements de l'OPAC.

VOIRIE

Avenue G. FABRE :

Point d'avancement suite à la réunion avec le département et la CCVG en date du 30/11.

Validation du cahier des charges.

Calendrier opérationnel : travaux à prévoir sur la période 2020-2021, en plusieurs tranches.

Intégrer dans ce phasage le réaménagement du parking de la salle des fêtes, la requalification du square Ninon Vallin et du parking du Bouton.

Préoccupation du département : gestion de la desserte du sud-ouest lyonnais, car télescopage de différents chantiers de voirie majeurs en 2019 :

- Reprise du rond point des 7 chemins,
 - Fermeture de la liaison charly / vernaison,
 - Travaux de rénovation du pont de givors et réduction de la circulation
- ⇒ *Anticiper des potentiels reports d'une partie du trafic de transit sur cette avenue durant la durée de ces travaux.*

Rappel : le département n'intervient pas sur les réaménagements des voiries en zone d'agglomération => Portage par la CCVG. Cofinancement du département à la marge à prévoir sur la reprise du tapis.

Rue Chaude

Travaux à prévoir à partir du **printemps 2019**

Prévoir une nouvelle réunion publique auprès des riverains en **février 2019**.

Rue centrale :

Le MIMO et VEOLIA ont finalement identifié l'obligation de reprendre le réseau d'eau potable.

Intervention à prévoir sur le **premier semestre 2019**, ce qui reporte le réaménagement par la CCVG à **l'été 2019**.

Derniers arbitrages : prévoir surlargeur de la partie trottoirs et stationnement situés sur le débouché Av. Nemos pour davantage contraindre la vitesse automobile en direction de l'avenue St Jean.

Sur la gestion des silos enterrés : 4 silos sont à prévoir pour intégrer déchets ménagers et recyclage (papier/verre/plastiques), pour espérer récupérer un co-financement de CITEO.

Prévoir un flyer d'information des riverains sur l'état d'avancement du projet et/ou dans le cadre du Millery Mag.

Rue du 8 mai :

Lancement du chantier de réaménagement **courant 2020**

⇒ **Information sur les différents chantiers dans le Millery Mag**

SIGERLY :

Proposition du Sigerly de procéder à une délibération de perception/contrôle/reversement des redevances d'occupation temporaire du domaine public liées aux chantiers provisoires de travaux relatifs aux ouvrages de distribution du gaz

ENFANCE / JEUNESSE

PEDT :

Transmission de l'avenant 2019 le vendredi 30/11.

Projet accessible au lien suivant : <https://1drv.ms/b/s!AqsGwybXk7ukn-ZJZ4GwlwnzMoov3g>

COPIL de lancement du prochain PEDT pluriannuel (2019-2021) le 4 décembre.

ASSOCIATION / VIE CULTURELLE

Téléthon :

Remerciements collectifs aux organisateurs.

Des retours positifs sur la fréquentation.

72 personnes au théâtre.

La randonnée a connu un certain succès.

Concours de belotte : que 8 doublettes / horaire s'est télescopé avec autres évènements (matches de l'OL et du Lou).

Bénéfice de 1095 € récupéré au profit du téléthon (en attente des résultats des animations du dimanche menées par le Tennis club).

Croix rouge

Information sur le lancement d'une campagne de porte à porte auprès des millerots (5 jours sur la période du 10 décembre au 5 janvier)

Judo club

Prévoir une lettre de remerciements au judo pour le débarrassage des bancs de musculation de la mezzanine de la salle polyvalente.

Prévoir rapidement des activités dans cet espace.

SPORTS

Foot :

Demande du président du club de modifier la catégorie ERP du terrain de foot (passage en 3^{ème} catégorie / 1^{er} groupe pour accueillir jusqu'à 640 personnes, contre ERP 5^{ème} catégorie / 2^{ème} groupe jusqu'à 300 personnes aujourd'hui) pour faciliter l'accueil de compétitions.

Une telle classification supposerait des investissements (quid rénovation et mise en accessibilité des tribunes) que la commune n'est pas en mesure de faire actuellement. Par ailleurs, nous ne disposons pas aujourd'hui de certitude quant à la nécessité d'augmenter ainsi la capacité d'accueil.

À noter que le club n'a plus usage du terrain en gore.

L'usage des infrastructures est plus intensif l'été (notamment pour les stages).

Le club dispose aujourd'hui de 700 à 800 adhérents, du fait de sa renommée.

Répartition de l'origine géographique : 70 seulement de Millery, 64 sur Vourles et principalement Brignais, Irigny...

Interroger les modalités de contribution des communes voisines.

Arbitrages : réponse au Président du club de foot sur la base de cet arbitrage.

En parallèle, message transmis au Président par Mme le Maire d'étudier les modalités, pour le club, de disposer d'une subvention de la part des communes voisines, afin de mieux accompagner leur développement.

Tennis :

Projet de padel : vérification des conditions juridiques d'engagement des travaux, sur le domaine privé de la commune.

Proposition : passer par une « offre de concours », c'est-à-dire la contractualisation d'une convention avec le club pour que la commune soit maître d'ouvrage des travaux, avec financement

par le tennis club. Avantage : permettra également de régulariser les conditions de mise à disposition des terrains de tennis auprès de l'association.

Proposition : le cadre juridique étant précisé : avoir un retour détaillé sur les contours du projet et son coût pour engager la suite à donner.

BATIMENT / MOYENS GENERAUX

Salle des adjoints :

Modalités d'organisation de la salle pour faciliter le travail des élus.

Proposition : Installation de panneaux paravents et pour créer des sous espaces de travail dans la salle du CA, déplacement de la table ronde.

Respecter les permanences nécessitant de la confidentialité (LLS, mutuelle...)

COMMUNICATION

Chantier de l'école

Rencontre prochaine avec une école de communication pour étudier les conditions d'un appui d'un stagiaire ou d'un « atelier étudiant » pour accompagner la création d'une charte / identité visuelle autour du projet d'école (du suivi de chantier jusqu'au « logotype »)

CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour provisoire (rappel : 20/12/2018)

- Convention opérationnelle EPORA
- SIGERLY : redevance RODP
- Finances : ouverture du quart des crédits en vue de l'exécution budgétaire de début 2019
- RH : recours aux emplois ponctuels

Proposition d'un moment convivial de fin d'année à l'attention de tous les conseillers

AGENDA DE MME LE MAIRE ET DE MMES ET MM. LES ADJOINTS

Mardi 4/12 :

- 17h30 : Copil vidéoprotection
- 18h30 : Copil PEDT

Jeudi 6/12

- Pour information : élections professionnelles
- 19h : réunion publique participation citoyenne

Vendredi 7/12

- Matinée : entretiens du Garon

Samedi 8/12

- Sainte Barbe

Lundi 10/12

- 8h30 : Comité syndical SIVU Gendarmerie

Mardi 11/12

- 18h : Bureau CCVG

Jeudi 13/12

- 20h : réunion d'information « les jardins de Millery »

Prochain CA : lundi 17 décembre 18h30

Le maire,

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "F. Gauquelin". To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central emblem of a lion rampant on a shield, surrounded by the text "MAIRIE de MILLERY" at the top and "R.P. (Rhône)" at the bottom, with small stars on either side.

Françoise GAUQUELIN